

UAPF

Union des **Armateurs**
à la **Pêche** de France

Rapport d'activité 2025-2026



ASSEMBLEE GENERALE

4 JUIN 2026

LE GUILVINEC

Éditorial

Un regard sur l'année écoulée

Chers membres, partenaires, amis de la mer,

L'année écoulée n'a pas été une année de tout repos pour notre secteur. Elle a exigé de nous lucidité, engagement et constance. Dans un contexte toujours plus mouvant, parfois incertain et une nouvelle crise au Moyen-Orient, notre responsabilité collective a été claire : tenir le cap et défendre, sans relâche, les intérêts des armateurs à la pêche.

À l'UAPF, nous avons fait le choix d'agir avec détermination. Être présents là où les décisions se prennent, faire entendre votre voix, porter vos réalités de terrain : cela a guidé chacune de nos actions. Nous avons poursuivi et intensifié nos échanges avec les pouvoirs publics, les institutions européennes et l'ensemble des acteurs de la filière, convaincus que le dialogue reste un levier essentiel pour peser et construire.

Dans la continuité de nos engagements, nous avons également maintenu un cap clair : celui d'une pêche durable, responsable et économiquement viable. Promouvoir des pratiques respectueuses des ressources, accompagner les évolutions réglementaires, anticiper les enjeux sociaux et juridiques : autant de chantiers que nous avons menés avec pragmatisme, sans jamais perdre de vue les réalités opérationnelles de vos entreprises.

Mais au-delà des orientations stratégiques, l'équipe de l'UAPF s'est mobilisée avec rigueur et engagement pour répondre à vos attentes, vous accompagner dans vos démarches et défendre vos intérêts avec professionnalisme. Leur travail, souvent discret, est pourtant déterminant.

Comme nous l'avons déjà affirmé dans nos précédents rapports, notre force réside dans notre unité et notre capacité à agir collectivement. Plus que jamais, c'est en restant soudés, exigeants et tournés vers l'avenir que nous pourrons relever les défis qui s'annoncent.

Soyez assurés de notre mobilisation totale à vos côtés.

Xavier LEDUC
Président de l'UAPF

Sommaire

Page 2 : Editorial

Page 4 : Notre identité

Page 5 : Missions et Objectifs

Page 6 : Gouvernance

Page 7 : Nos chiffres clés

Page 8 : Actions phare 2025-2026

Page 11 : Nos partenaires

Page 12 : Notre stratégie pour le futur

Notre identité



L'Union des Armateurs à la Pêche de France (UAPF) est un syndicat patronal qui fédère les armements français à la pêche, qu'ils soient dirigés par des chefs d'entreprises embarqués ou non, quels que soient leurs lieux d'activité, leurs métiers ou la taille de leurs navires.

Nos valeurs fondamentales :

- ENTRAIDE
- DYNAMISME
- COMPLÉMENTARITÉ



Nous défendons une représentation patronale solide, financièrement indépendante, active et structurée, pour mieux promouvoir les intérêts des entreprises et défendre la légitimité et la rentabilité de la pêche commerciale à long terme.



Notre engagement en faveur de la durabilité et de la protection des ressources maritimes ainsi que nos initiatives visent à renforcer notre position en tant qu'acteur clé du secteur, tout en défendant nos intérêts collectifs.



NOS MISSIONS

VOUS INFORMER

Participation active à de nombreuses réunions professionnelles et institutionnelles, pour représenter nos adhérents, au niveau international, communautaire, national et régional.

DÉFENDRE VOS INTÉRÊTS

Relations constantes avec les administrations, la recherche, les OP, les syndicats et les autres partenaires de la filière.

RÉPONDRE À VOS QUESTIONS

Un soutien au quotidien pour tous les sujets opérationnels, réglementaires, économiques ou sociaux.

NOS OBJECTIFS

Légitimité, intérêts, rentabilité

Défendre la légitimité de la pêche commerciale, ses intérêts économiques et sa rentabilité à long terme.

Synergies et collaborations

Nous recherchons les alliances efficaces, en particulier avec les OP partageant notre vision. L'UAPF considère que la complémentarité entre organisations est une force.

À chacun son rôle

Nous affirmons que les missions des CNPMEM/CRPMEM ne doivent pas se substituer à celles des syndicats patronaux ou des OP.





NOTRE GOUVERNANCE

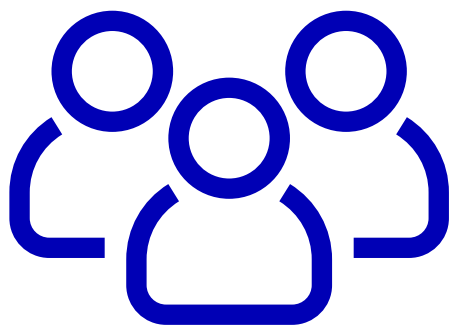
Une Assemblée Générale composée de l'ensemble des adhérents et membres associés.

Un Bureau composé de :

Président :
Xavier LEDUC

Vice-présidents :
Jean Pierre LEVISAGE et Geoffroy DHELLEMMES

Trésorier :
Pierre-Alain CARRE



NOTRE EQUIPE :

Marc GHIGLIA (Délégué général)
Axelle BODMER (Secrétaire générale)
Jérôme JOURDAIN (Secrétaire général adjoint)
Valérie MICHEL (Secrétariat – Paris)
Florence NEMOZ (Secrétariat – Concarneau)

Siège : 59 rue des Mathurins, 75008 Paris
Antenne : 6 rue des Senneurs, 29900 Concarneau



NOS CHIFFRES CLÉS

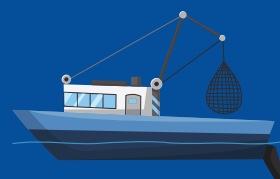
+ 200 navires représentés

+ de 2000 marins embarqués

600 M€ de chiffre d'affaires cumulé 2025

- **74 % de représentativité (en nombre de salariés) lors de la dernière procédure DGT**

Nos armements pêchent dans l'Atlantique Nord-Est, l'Afrique de l'Ouest, l'Océan Indien, l'Océan Austral et les eaux internationales.



+ 200 navires



+ 2000 marins



74% de représentativité



Actions phares 2025-2026

Les actions présentées ci-après sont données à titre d'illustration des travaux menés par l'UAPF au cours de l'exercice 2025-2026. Elles ne prétendent pas à l'exhaustivité, mais visent à refléter la diversité des sujets traités et des interventions conduites au quotidien par l'organisation, au service des armements et de la pêche commerciale.

Mobilisation sur la flambée des prix du carburant

Dans un contexte de hausse brutale des coûts énergétiques liée aux tensions internationales, l'UAPF s'est fortement mobilisée, aux niveaux national et européen, afin d'alerter sur les conséquences économiques pour les armements.

Cette mobilisation s'est traduite par des actions conjointes avec l'ANOP, une présence active dans les médias, ainsi qu'une contribution aux démarches portées par Europêche auprès de la Commission européenne.

L'UAPF a également assuré un suivi étroit des dispositifs d'aides mis en place, en veillant à leur accessibilité et à leur adéquation aux réalités des entreprises.

Suivi du budget européen 2028-2034

L'UAPF a été mobilisée sur les discussions relatives au futur cadre financier pluriannuel de l'Union européenne.

Les propositions de la Commission, marquées notamment par une évolution de l'architecture des financements et un niveau d'enveloppe limité pour la pêche, ont fait l'objet d'une attention particulière.

Dans ce cadre, l'UAPF a contribué aux analyses visant à mesurer les impacts potentiels pour le secteur et à préserver l'accès des armements aux financements européens.

Intervention sur l'inscription des émissoles à la CITES

L'UAPF est intervenue à la suite de l'inscription du genre *Mustelus* à l'Annexe II de la CITES, en soulignant les incohérences de cette décision au regard de l'état des stocks et des avis scientifiques disponibles.

Elle a alerté sur les conséquences opérationnelles de cette mesure, notamment en matière d'exportation, et sur les contraintes administratives supplémentaires pour les entreprises concernées.

Contribution aux débats sur l'empreinte carbone de la pêche

Dans le cadre des travaux menés par The Shift Project et BLOOM, l'UAPF a contribué à l'analyse critique du projet de rapport sur l'empreinte carbone de la pêche française.

Elle a notamment attiré l'attention sur les limites méthodologiques de certaines approches proposées et sur la nécessité de prendre en compte les spécificités techniques et économiques du secteur dans l'évaluation de son impact environnemental

Suivi scientifique des stocks – cas du maquereau

L'UAPF a poursuivi son implication dans le suivi des évaluations scientifiques des stocks, en particulier dans le cadre du benchmark du CIEM sur le maquereau de l'Atlantique Nord-Est.

Elle a contribué aux échanges européens sur ce dossier et a relayé les enjeux liés à l'évolution du stock, notamment dans un contexte de déséquilibres persistants dans la fixation des quotas entre États côtiers.

Suivi des négociations internationales BBNJ

L'UAPF a assuré un suivi des négociations relatives à l'accord sur la biodiversité en haute mer (BBNJ), dont les implications pour les activités de pêche sont significatives.

Elle a contribué aux échanges sur l'articulation entre ce futur dispositif et les organisations régionales de gestion des pêches, en veillant à la reconnaissance des cadres existants et des spécificités du secteur.

Mobilisation sur les aires marines protégées et la planification maritime

L'UAPF est restée pleinement mobilisée sur les enjeux d'accès à l'espace maritime.

Elle a suivi de près les mesures de gestion mises en place dans les aires marines protégées au Royaume-Uni et en Écosse, caractérisées par des restrictions croissantes sur certaines activités de pêche.

Parallèlement, elle a contribué aux réflexions européennes sur la planification de l'espace maritime, dans un contexte de multiplication des usages concurrents en mer et de réduction progressive des zones accessibles à la pêche.

Anticipation des nouvelles zones d'émission (NOx / SOx)

L'UAPF a assuré l'information des armements sur la mise en place d'une zone de contrôle des émissions en Atlantique Nord-Est.

Elle a contribué à l'analyse des impacts techniques et économiques de ces nouvelles exigences, notamment en matière de carburants et d'adaptation des navires.

Suivi du règlement « contrôle » et de ses évolutions

L'UAPF a accompagné ses adhérents dans le suivi des évolutions du cadre européen de contrôle des pêches, dont l'entrée en vigueur progressive implique des adaptations importantes.

Elle a notamment assuré un travail d'information et de décryptage sur les nouvelles obligations en matière de traçabilité, de déclarations électroniques, de pesée et de suivi des activités, en veillant à en préciser les implications opérationnelles pour les armements.

P4EVER - Etude des solutions de décarbonation des navires et des ports de pêche

En mars 2026, l'UAPF a publié son rapport "P4EVER", fruits de plusieurs mois de travaux associant armateurs, acteurs portuaires et experts du secteur.

Cette étude vise à apporter un éclairage concret et opérationnel sur les conditions de réussite de la décarbonation de la pêche, en tenant compte des réalités économiques, techniques et humaines de notre filière.

Social et Formation

L'UAPF a rencontré les deux dernières Ministres en insistant particulièrement sur les mesures de simplification dans la gestion des équipages et des navires : recadrage de la certification sociale, allègement des dossier de reconnaissance des qualification des marins étrangers ...

Le financement de la formation devient de plus en plus problématique avec les restrictions budgétaires qui touchent notamment les régions. Et des sujets plus politiques comme le RIF pâtissent de l'absence de majorité à l'assemblée nationale

Nos partenaires

Notre engagement envers les membres et la durabilité



L'année 2026 marque une évolution dans le développement de l'UAPF.

Conformément à ses statuts, l'organisation s'ouvre à des membres associés, regroupant les fournisseurs et partenaires des armements à la pêche.



Ces acteurs contribuent à l'exploitation des navires en mettant à disposition des équipements, des services et des consommables indispensables à l'activité.



Ces partenariats reposent sur un intérêt commun pour le développement d'activités de pêche performantes et durables, et visent à renforcer les synergies au sein de la filière, notamment au travers du soutien à des initiatives et solutions utiles au secteur.



Notre stratégie pour le futur

Nos engagements envers les membres et la durabilité



1. Attractivité des métiers

- Améliorer la reconnaissance des qualifications
- Obtenir l'inscription durable du métier en tension
- Développer les partenariats de formation et revaloriser les conditions sociales

2. Planification maritime

- Assurer une meilleure intégration de la pêche dans les stratégies d'aménagement de l'espace maritime
- Défendre les zones de pêche historiques et les flottilles régionales

3. Soutien économique

- Plaider pour des dispositifs adaptés aux spécificités de nos navires
- Réduire les charges structurelles (sociales et fiscales)
- Encourager les transitions énergétiques soutenables

4. Communication

- Oeuvrer pour une plateforme d'information pour le public et les décideurs
- Lutter contre les campagnes dénigrantes
- Valoriser la pêche française dans toutes ses composantes et sa diversité

L'exercice 2025-2026 illustre la capacité d'adaptation des entreprises de pêche dans un environnement marqué par des contraintes multiples et évolutives.

Dans ce contexte, l'UAPF a poursuivi son action avec constance, en veillant à représenter les intérêts des armements, à assurer un suivi des évolutions réglementaires et économiques, et à accompagner ses adhérents au quotidien.

La dynamique de l'organisation, confirmée par la confiance de ses adhérents et le développement de nouvelles formes de coopération, constitue un élément structurant pour la poursuite de son action.

<https://uapf.org>
uapf@uapf.org



UAPF

Union des Armateurs
à la **Pêche** de France